

Conseil municipal du lundi 27 mai 2024

séance publique à la mairie | Convoqué le 23 mai 2024 | début de séance à 20:00 | quorum minimum : 5

COMPTE-RENDU

Présents (7) : Mmes Régine DELUCA [rD] et Nathalie UBAUD [nU] (secrétaire de séance), M. Guy ALBRAND [gA], Yannick BOYER [yB], Emmanuel GHIOTTI [eG], Michel PHILIP [mP] et Bernard RENOU [bR].

Absent, Excusés (2) : M. Alexandre BORRELLY [aB], Jean-Claude GILLON [jcG], proc [bR].

En présence de Pascale LARROQUE, secrétaire de mairie qui assure une prise de notes pour complément.

1. Demande de subvention au titre du FODAC 2024.

Le conseil municipal décide de demander une subvention au titre du FODAC 2024 d'un montant de 10 324 € pour la rénovation des menuiseries des appartement des Bôles, le plan de financement est le suivant :

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	20 482,29 € HT
Subvention FODAC	10 324,00 €
Autofinancement	<u>10 158,29 €</u>
RECETTES	20 482,29 €

Vote unanimité (8 pour)

2. Subventions aux associations.

Le conseil municipal décide de verser les subventions suivantes :

- SOCIETE DE CHASSE LA CONSERVATRICE : 1 500 €
- ASSOCIATION CLUB DES AINES : 1 500 €
- ASA DU BANCHET : 1 500 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DE VENTEROL : 1 500 €
- ASSOCIATION LES CHATS DE VENTEROL : 1 500 €
- SPA SUD ALPINE : 250 €

Vote unanimité (8 pour)

3. Aide financière aux enfants inscrits dans un club sportif ou une association culturelle.

Le conseil municipal décide d'octroyer une aide d'un montant de 50 € aux enfants suivant inscrits dans une association culturelle ou sportive :

- BOYER Timéo - BOYER Lise
- PIERSON Achille

- TAIX Bastian
- LEINER Lya
- JOUY Hugo
- ORIGLIO Zoé - ORIGLIO Diégo
- RAMET Pauline - RAMET Célia
- ISOARD Hugo - ISOARD Siméo
- LIGOZAT Maëline
- SARLIN Alexia

Vote unanimité (8 pour)

4. Temps scolaire année 2024/2025.

Le conseil municipal décide des horaires scolaires suivants :

- 7h30/8h40 : garderie scolaire
- 8h40/12h : temps scolaire
- 12h/13h35 : pause méridienne (repas et garderie)
- 13h35/16h15 : temps scolaire
- 16h15/18h30 : garderie scolaire

Vote unanimité (8 pour)

5. Questions diverses.

Future école :

- Le Maire informe le conseil municipal que la DETR a été accordée à la commune : montant 400 000 €.
- L'appel d'offre doit être lancé prochainement.
- Une personne habitant le haut de la commune va être recrutée pour faire une heure trente de ménage quatre jours par semaine pendant l'année scolaire 2024/2025.

Calendreta Gapiana : la Calendreta Gapiana école privée de Gap a demandé à la commune une participation forfaitaire de 950 € par enfant scolarisé dans leur établissement (enseignement d'une langue régionale), trois enfants d'une même famille de la commune y sont scolarisés. [bR] a négocié avec le trésorier de l'association qui gère l'école, un accord a été trouvé pour un montant de 550 € par enfant. La décision sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Travaux forêt : le conseil municipal décide d'effectuer les travaux d'entretien du périmètre - peinture pour 2024.

Achat d'un véhicule : une proposition d'achat d'un véhicule 4x4 a été faite, la décision sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Recensement de la population 2025 : Il aura lieu du 16/01/2025 au 15/02/2025, la commune recherche un agent recenseur, toute personne intéressée doit se faire connaître à la mairie.

Visite Préfet : le 09/07 à 15h30.

Campeur à l'Archidiacre : il a trouvé une location et part début juin.

Voirie : [yB] signale que la route entre Vierre et les Garcins est détériorée, elle sera regoudronnée après la pose des grilles d'évacuation des eaux pluviales.

Chiens : une promeneuse s'est faite mordre par un chien, la mairie a contacté les propriétaires afin de régler ce problème.

Panneaux : des panneaux « sens interdit sauf riverains » vont être posés Clot des Tilleuls et aux Marmets, ainsi qu'un « défense de stationner » devant les conteneurs à ordures ménagères de Gaillaches.

Débroussailleuse : le conseil réfléchit au remplacement de l'épareuse qui est vieillissante et inadaptée au travail réalisé. Une subvention va être demandée en 2025.

La séance est levée à 22h15.